

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures trente minutes le conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire, M. Hervé PAILLET, Mme Véronique LEDOUX, M. Jean-Pierre MADIKA, M. Mokhtar SADJI, Mme Marie-Christine GRAVELEAU, Mme Dieynaba KAMARA, M. Pierre COSTI, M. Leonardo SFERRAZZA, M. Jean-Yves SIRE, M. Guillaume CARISTAN, Mme Régina LAHUTTE, Mme Marion VEDRINE, adjoints, Mme Michelle CHENIAUX, M. Ahmed BELHAMZA, M. Eric HOUET, Mme Caroline SORIAUX, Mme Isabelle BARON, M. Lionel TETU, Mme Fatna FARH, M. André BIASI, M. Gilles CARADEC, M. Yves MARGNAC, Mme Anick MELLINA, M. Matthieu PASQUIO, M. Michel ROUYER, Mme Frédérique DUMONT, M. Philippe RADIX, Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Joëlle PINNA, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Catherine VITTECOQ (Pouvoir Mme Marie-Christine GRAVELEAU), M. Dominique POULAIN (Pouvoir M. Jean-Pierre MADIKA), adjoints, Mme Marie-Françoise POULAIN (Pouvoir Véronique LEDOUX), Mme Catherine LE COSSEC (Pouvoir Mme Michelle CHENIAUX), M. Gilles CORDIER (Pouvoir M. Ahmed BELHAMZA), Mme Ludivine DELANOUE (Pouvoir M. Eric HOUET), Mme Meriem GAFSI (Pouvoir Mme Régina LAHUTTE), M. Nicolas MOTTE (Pouvoir M. Pierre COSTI), M. Alexandre HUYNH-VAN ESCANDE (Pouvoir M. Jean-Yves SIRE), conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

M. Mokhtar SADJI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes:

• **Délibérations du conseil municipal :**

2018-01-01 : Information sur la délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (décisions n°2017-12-272 à 2017-12-316)

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire.

2018-01-02 : Adoption du procès-verbal du conseil municipal - Séance du 27 novembre 2017

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 novembre 2017.

2018-01-03 : Tarifs de reproduction d'un document administratif

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal fixe les tarifs de reproduction d'un document administratif à 0,18 € par page A4 en impression noir et blanc et dit que les autres supports seront facturés le cas échéant aux usagers en fonction de leur coût réel.

2018-01-04 : Logements de fonction - Modification de la liste des emplois ouvrant droit à logement de fonction

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal approuve la liste des emplois ouvrant droit à logement de fonction.

2018-01-05 : Complément à la délibération n°2017-09-15: Conventions d'objectifs et de moyens - Organisation de séjours scolaires 2017/2018

ADOPTÉ PAR 33 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (Mme Chrystel LEBOEUF et Mme Joëlle PINNA) ET 4 VOIX CONTRE (M. Gilles CARADEC, M. Yves MARIGNAC, Mme Anick MELLINA, M. Matthieu PASQUIO)

Le conseil municipal décide de compléter la délibération n°2017-09-15 du 25 septembre 2017, en précisant la répartition prévisionnelle de la subvention à attribuer aux coopératives des écoles élémentaires.

2018-01-06 : Associations sportives locales – Conventions d'objectifs et de moyens – TCP Avenant n°1 et USP Avenant n°1

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal approuve les termes des avenants n°1 aux conventions d'objectifs et de moyens du 29 janvier 2016.

2018-01-07 : Vœu du Conseil municipal tendant à rendre hommage aux anciens maires et aux anciens élus du conseil municipal de Palaiseau par la dénomination d'un lieu public (bâtiment, salle, rue, etc...)

ADOPTÉ PAR 36 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (M. Michel ROUYER, Mme Frédérique DUMONT, M. Philippe RADIX).

Le conseil municipal émet le souhait que la Ville de Palaiseau rende hommage à ses anciens maires et anciens élus du conseil municipal par la dénomination d'un lieu public (bâtiment, salle, rue, etc...).

La séance est levée à 20h12.

Fait à Palaiseau, le 22 janvier 2018

Le Maire,
Conseiller régional d'Ile-de-France

Grégoire de LASTEYRIE

Affiché et mis en ligne le : 02/02/2018